Aide sociale à l'enfance et à la jeunesse en Allemagne

2.3.3.3 Placements institutionnels

Les **placements institutionnels** désignent les placements en foyer ou dans tout autre type de structure d'hébergement encadré (accueil collectif multigroupes, villages d'enfants, logement individuel encadré, etc.).

Ils peuvent poursuivre trois objectifs différents :

- 1. le retour de l'enfant dans sa famille,
- 2. la préparation à un placement familial,
- 3. la préparation à l'indépendance (séjours longs).